



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2025-225

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2025-12-12-00006 - FH FL DELEGATION SIGNATURE CESSION FLEURY
SUR ORNE 2025 (2 pages)

Page 3

EPF Normandie

R28-2025-12-12-00006

FH FL DELEGATION SIGNATURE CESSION
FLEURY SUR ORNE 2025

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL à MADAME FLORENCE HAMON

Le Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68.376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015, nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n°2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention Unique d'Intervention signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de FLEURY SUR ORNE, le 7 Avril 2025, après délibération du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 7 Mars 2025 et délibération du Conseil Municipal du 31 Mars 2025.

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'office notarial dénommé «D&A», titulaire d'un office notarial à CAEN (14000), 12 Rue Tour de Terre, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier de Normandie,

Décide :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Florence HAMON, Chargée d'Opérations Foncières de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susnommé, par lequel ledit Etablissement Public Foncier de Normandie procède à la cession au profit de :

- La **COMMUNE DE FLEURY SUR ORNE**, Collectivité territoriale, située dans le département du CALVADOS, dont l'adresse du siège est à FLEURY-SUR-ORNE (14123), 10 rue Serge Rouzière, identifiée sous le numéro SIREN 211402714,

D'un ensemble immobilier bâti à usage d'habitation et local commercial, sise à FLEURY SUR ORNE (14123),46 et 48b Place Jean Jaurès, cadastré section AO numéros 110, 111 et 113, d'une contenance totale de 5a 88ca,

D'une parcelle de terrain sur laquelle sont édifiés quatorze garages, située à FLEURY SUR ORNE (14123),48A Place Jean Jaurès, cadastré section AO numéro 109, d'une contenance de 4a 13ca,

Moyennant le prix de **TROIS CENT SEIZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT EUROS ET VINGT-SIX CENTIMES (316 458,26 EUR) T.T.C**, se décomposant en valeur foncière pour 300.000 €, auquel s'ajoutent les frais d'acquisition pour 5.228,07 €, les frais d'actualisation pour 8.487,15 € et la TVA sur marge d'un montant de 2.743,04 €, stipulé payable dans le délai de 45 jours à compter de la signature de l'acte ; passé ce délai, la partie du prix non réglée porterait intérêt au taux légal.

Article 2 : La présente décision est notifiée à l'intéressé(e) et publiée au recueil des actes administratifs de l'Établissement Public Foncier de Normandie.

Fait à ROUEN, le 12-12-2025
Le Directeur Général

Gilles GAL

✓ Certifié par  yousign

Notifiée le 12/12/2025
à Madame Florence HAMON

Florence HAMON

✓ Certifié par  yousign